

ASSEMBLÉE DE LA CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA CORSE ET DE SA FILIALE CORSABAIL

10 mai 2012 – AJACCIO

Entretien avec François DOMINICI – Président du conseil d'administration



Quel premier bilan tirez-vous de la relance de la Caisse de Développement de la Corse ?

En quinze mois d'activité, et après quinze années difficiles de recouvrement, la CADEC et sa filiale CORSABAIL ont effacé l'image d'incertitude et de risque qui pesait injustement sur les financements accordés de 1983 à 1994. La relance dynamique de nos activités prêtes, la gestion efficiente de fonds publics dédiés au développement et la pratique originale de nos modèles d'ingénierie financière ont redonné à nos outils toute leur place dans le paysage du financement de l'économie corse.

Comment avez-vous procédé ?

Dans un contexte de crise bancaire et financière, notre tâche liminaire a consisté à étudier les principaux freins financiers au développement des entreprises de l'île. Ces sociétés présentaient, malgré la qualité de leurs comptes sociaux, un potentiel d'investissement qui n'était que très modérément couvert par le crédit bancaire.

La mise en œuvre des avances remboursables, dont nous avons obtenu la bonification à taux « zéro » par la Collectivité Territoriale de Corse, a répondu très correctement à cette problématique. Après un an d'activité, l'effet de levier constaté est qu'un euro mobilisé par la CADEC génère trois euros libérés par les banques et six euros investis dans l'entreprise.

Puis, en lien avec le plan régional des zones d'activités, nous avons réamorcé le crédit-bail immobilier qui, malgré les avantages fiscaux inhérents à la Corse, restait confidentiel faute d'offre locale autre que CORSABAIL dont l'activité de crédit bailleur s'est arrêtée en 1994.

Quelles sont vos ressources ?

Outre les fonds propres de nos deux sociétés et ceux initiaux de l'État et de la CTC reconstitués par le recouvrement, nous disposons de nouveaux fonds publics dédiés au développement économique. Il s'agit de fonds confiés par l'Agence du Tourisme ou des fonds européens FEDER.

Par votre intermédiaire les entreprises corses ont donc directement accès aux fonds européens ?

Vous connaissez la complexité du montage administratif de la demande de subventions. La vertu première des dossiers de la CADEC est leur simplicité. En six mois, plus d'une centaine d'entreprises ont pu bénéficier de six millions d'euros de fonds européens sans pour autant affronter la complexité du montage administratif des dossiers.

La CADEC a donc plusieurs métiers ?

Nos deux métiers essentiels sont celui de financer l'économie et celui de gérer les fonds publics dédiés à son développement. De plus, le conseil exécutif de Corse a sollicité la CADEC pour mener à bien deux missions d'études d'ingénierie portant sur l'optimisation de la mise en œuvre de fonds européens au bénéfice des PME/TPE de l'île* et sur

l'émission, par la CTC, d'un emprunt obligataire permettant la constitution d'un nouveau fonds d'intervention en faveur des entreprises.

Quels sont vos projets ?

Nous avons de nombreux projets innovants comme l'extension de notre agrément bancaire afin de financer les projets des petites collectivités et établissements publics. Nous travaillons également avec nos différents partenaires, l'ADEC et les chambres consulaires,

pour un meilleur accompagnement lors de la transmission d'entreprise et pour l'innovation ; avec la CAPA, pour une opération de soutien à l'économie productive ; avec le conseil général de Corse du sud, en faveur d'une action de développement de l'économie rurale, enfin avec l'Office de l'Environnement de la Corse pour le financement d'entreprises respectueuses de notre environnement.

Tous ces projets seront mis en œuvre grâce à une meilleure mobilisation des fonds publics, prêtés, contrairement à la subvention, et qui donc se reconstituent. Aussi, par notre intermédiaire, les entreprises corses attendent beaucoup de ces partenariats et du redéploiement des fonds européens.

Quel rôle pourrait jouer la CADEC dans la redéfinition du soutien à l'investissement des PME TPE annoncée par le nouveau Président de la République ?

En Corse, le modèle recherché existe déjà. Notre place originale d'assembleur « public privé » des politiques de soutien à l'investissement et donc à la création d'emplois, est tout à fait adaptée à la réalité insulaire. La proximité, l'implication et la rigueur sont nos meilleurs atouts pour rapprocher les fonds publics et l'épargne locale de l'investissement productif en Corse.

Après quinze mois d'activité, quelques chiffres...

- 196 projets d'investissement, couvrant le spectre des secteurs d'activité économique de l'île
- 19 millions d'euros ont été engagés
- 68 millions d'euros de financement bancaire levés
- 117 millions d'euros d'investissements générés
- 291 nouveaux postes de travail créés
- 1915 emplois consolidés

*Dispositif JEREMIE: Joint European Resources for Micro to Medium Enterprises

